

Prototype de Formulaire de Procuration – À ne Pas Utiliser

1. Informations générales

Votre association condominiale

Consultez l'avis de convocation ou la déclaration pour trouver la dénomination sociale complète de l'association.

Inscrivez la dénomination sociale complète de votre association condominiale.

Votre autorisation

Les représentants autorisés doivent joindre une preuve de leur droit à remplir ce formulaire. Si vous représentez une société par actions, joignez le sceau de la société ou une déclaration attestant que vous avez le pouvoir de lier la société. Si vous représentez le ou les propriétaires ou le ou les créanciers hypothécaires d'une partie privative, joignez une copie du document qui vous donne cette autorisation.

Sélectionnez **une** option pour indiquer comment vous êtes autorisé à désigner un fondé de pouvoir :

- ☐ Je suis propriétaire de condo
- ☐ Je suis créancier hypothécaire
- ☐ Je suis le représentant autorisé du ou des propriétaires ou créanciers hypothécaires d'une partie privative

Votre nom légal

Les parties privatives ayant plusieurs propriétaires doivent désigner un seul fondé de pouvoir pour les représenter tous.

Inscrivez le nom légal de la personne qui désigne le fondé de pouvoir de la partie privative. Si vous agissez en tant que représentant autorisé, indiquez le nom du propriétaire ou du créancier hypothécaire tel qu'il apparaît dans les dossiers de l'association.

Adresses municipales des parties privatives de l'association

Il arrive que les parties privatives de certaines associations aient des adresses municipales différentes. Veillez à toutes les mentionner.

Indiquez les adresses municipales de toutes les parties privatives ou parcelles de bien-fonds lié que vous possédez ou représentez. Si une partie privative ou une parcelle n'a pas d'adresse municipale, fournissez plutôt la description officielle.

Prototype de Formulaire de Procuration – À ne Pas Utiliser

Nombre total de parties privatives ou de parcelles de bien-fonds lié

Chaque partie privative ou parcelle de bien-fonds lié éligible a le droit de voter. Indiquez ici le nombre total de parties ou parcelles représentées, même si ce nombre est seulement un.

Indiquez le nombre total de parties privatives ou de parcelles de bien-fonds lié que **vous possédez** et qui sont représentées par votre fondé de pouvoir à l'assemblée.

Nom du fondé de pouvoir

Un fondé de pouvoir est une personne qui **doit** assister à l'assemblée et qui peut voter en votre nom.

Désignez **seulement** des personnes en qui vous avez confiance pour leur confier l'autorité que vous leur accordez.

En cochant la dernière case, vous autorisez le président ou le secrétaire à exercer les pouvoirs accordés dans ce formulaire si l'un des fondés de pouvoir ne peut assister à l'assemblée. Cette case est **facultative** et **peut rester non cochée**.

Je désigne la personne ci-dessous comme mon fondé de pouvoir :

Nom de mon fondé de pouvoir

Nom du fondé de pouvoir suppléant (facultatif)

☐ Le président ou le secrétaire peut agir en tant que mon fondé de pouvoir si l'une des personnes nommées ci-dessus ne peut assister à l'assemblée.

Date de l'assemblée

Pour trouver cette date, consultez l'avis de convocation. Si l'assemblée est ajournée et reprise à une date ultérieure, la présente procuration continuera d'être utilisée.

Indiquez la date de l'assemblée des propriétaires.

(AAAA-MM-JJ)

2. Autorisations de vote du fondé de pouvoir

Sélectionnez **une** seule option :

- ☐ Mon fondé de pouvoir peut être uniquement pris en compte dans le quorum (**non autorisé à voter**)
- ☐ Mon fondé de pouvoir peut voter sur toutes les questions et décider lui-même de la manière de voter
- ☐ Mon fondé de pouvoir peut voter sur toutes les questions en suivant les instructions de vote que j'ai fournies dans les sections 3 à 5 du présent formulaire

Prototype de Formulaire de Procuration – À ne Pas Utiliser

Si vous avez sélectionné l'option 1 ou 2 ci-dessus, passez directement à la section 6 pour remplir le formulaire.

Les sections 3 à 5 de ce formulaire ne doivent être remplies que si l'option 3 ci-dessus a été sélectionnée.

3. Vote pour la destitution des administrateurs

Voter pour destituer des administrateurs

Vérifiez si votre avis de convocation à l'assemblée comprenait un **formulaire de demande de convocation d'une assemblée des propriétaires** avec une liste des administrateurs susceptibles d'être destitués. Passez cette section si cette pièce jointe n'existe pas.

Types de postes d'administrateur

Une association condominiale peut avoir deux types de postes d'administrateur. Les **postes généraux**, pour lesquels tous les propriétaires éligibles peuvent voter. Les **postes de propriétaire-occupant** pour lesquels seuls peuvent voter les propriétaires de parties privatives qui n'ont pas été déclarées comme louées, selon les dossiers de l'association, dans les 60 jours précédant la remise de l'avis de convocation pour l'assemblée.

Indiquez les noms des administrateurs dont la destitution est proposée, précisez le type de poste occupé par l'administrateur et indiquez si vous êtes favorable à sa destitution. Un tableau vierge sans instructions de vote signifie que votre fondé de pouvoir pourra décider comment voter si la destitution d'un administrateur est à l'ordre du jour de l'assemblée.

Nom de l'administrateur	Type de poste (sélectionnez-en un)	Voter pour la destitution?
	☐ Poste général ☐ Poste de propriétaire-occupant	☐ Oui ☐ Non
	☐ Poste général ☐ Poste de propriétaire-occupant	☐ Oui ☐ Non
	☐ Poste général ☐ Poste de propriétaire-occupant	☐ Oui ☐ Non
	☐ Poste général ☐ Poste de propriétaire-occupant	☐ Oui ☐ Non

Prototype de Formulaire de Procuration – À ne Pas Utiliser

4. Vote pour les postes d'administrateur

Voter pour les administrateurs

Consultez la section 8.B de l'avis de convocation pour obtenir la liste des candidats qui se présentent aux élections.

Que sont les « parties privatives occupées par leurs propriétaires »?

Parfois, les associations condominiales réservent un poste de leur conseil d'administration aux fins de vote par les propriétaires de parties privatives occupées par leurs propriétaires. Ce poste ne peut faire l'objet d'un vote (élection ou destitution) que par les propriétaires de parties privatives à usage d'habitation **qui n'ont pas été louées dans les 60 jours précédant l'envoi de l'avis de convocation, selon les dossiers de l'association condominiale.** Un candidat peut figurer aux deux postes si les deux sont à pourvoir. Votre avis de convocation indiquera quels candidats se présentent pour quels types de postes.

Inscrivez et classez **uniquement** les candidats pour lesquels vous voteriez, par ordre de préférence. Un tableau vierge sans instructions de vote signifie que votre fondé de pouvoir pourra décider qui élire si des élections sont à l'ordre du jour ou si un poste au conseil d'administration devient vacant à la suite de la destitution d'un administrateur lors de l'assemblée.

Classement	Nom du candidat	Type de poste (sélectionnez l'un ou les deux, si le candidat envisage les deux types de postes)
		☐ Poste général ☐ Poste de propriétaire-occupant
		☐ Poste général ☐ Poste de propriétaire-occupant
		☐ Poste général ☐ Poste de propriétaire-occupant
		☐ Poste général ☐ Poste de propriétaire-occupant

Prototype de Formulaire de Procuration – À ne Pas Utiliser

5. Instructions de vote pour des questions précises

Voter sur des questions précises

Consultez les sections 8.C à 8.G de l'avis de convocation pour obtenir la liste des questions précises soumises au vote. Il peut s'agir notamment de modifications des documents constitutifs ou d'améliorations des parties communes.

Comment clarifier vos instructions

L'utilisation d'expressions telles que « avec modification » ou « sans modification » peut clarifier la manière dont le fondé de pouvoir votera sur des questions précises. Par exemple : « **approuver la règle autorisant les animaux familiers de moins de 25 kg (sans modification)** ».

Énumérez les questions précises soumises au vote et indiquez si vous y êtes favorable. Un tableau vierge sans instructions de vote signifie que votre fondé de pouvoir pourra décider comment voter si le vote sur des questions précises est à l'ordre du jour.

Question précise	En faveur?
	☐ Oui ☐ Non
	☐ Oui ☐ Non
	☐ Oui ☐ Non
	☐ Oui ☐ Non
	☐ Oui ☐ Non
	☐ Oui ☐ Non

6. Date de remplissage de la procuration et signature

Date de remplissage de la procuration

La date à laquelle la procuration a été remplie aide l'association à vérifier quand la procuration a été remplie.

Date : _____ à _____
(AAAA-MM-JJ) (Heure)

En signant cette procuration, je confirme que celle-ci annule toutes les procurations que j'ai précédemment présentées.

Signature : _____

Étapes suivantes :

Prototype de Formulaire de Procuration – À ne Pas Utiliser

1. Présentez cette procuration signée à votre association condominiale selon les modalités prévues dans vos documents constitutifs ou dans l'avis de convocation. Cela signifie généralement que vous devez imprimer et remettre la procuration en personne ou l'envoyer par voie électronique.
2. Vous devez modifier votre fondé de pouvoir ou tout autre détail après avoir présenté votre procuration? Remplissez une nouvelle procuration et renvoyez-la avec les nouvelles date et heure auxquelles elle a été remplie, puis remettez-la à l'association condominiale. Cette procuration remplacera la procuration et les instructions de vote que vous avez précédemment présentées.

Un Brouillon